

Curieuse cession d'actions à Botnia

Le changement de mains se produit peut avant la décision de la Cour de La Haie

Tapio Korpeinen, haut dirigeant du Groupe UPM, a expliqué pourquoi Botnia concentrera ses activités sur l'exploitation en Finlande. L'acheteur était déjà actionnaire principal de l'usine de pâte à papier.

Suite à un investissement d'environ USD 1.100 millions et au bout de plusieurs années de combat contre les activistes de Gualeguaychú, la société finnoise Botnia a décidé de quitter l'Uruguay et de vendre son usine à Fray Bentos ainsi que les plantations d'eucalyptus.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Montevideo, le directeur pâte à papier de la société acquérante, Tapio Korpeinen, expliquait l'opération: «Il s'agit d'une restructuration de la participation des actions de la société».

Il a ajouté qu'une lettre d'intention avait été signée, en vertu de laquelle Botnia et Forestal Uruguay sont cédées à UPM, qui en sera le nouveau propriétaire. Les formalités légales seraient accomplies avant la fin de l'année.

Dans le meilleur des cas, l'opération serait un «spin off» (sorte de scission), et dans le pire des scénarios, une autocession. En effet, l' UPM détient 47% des actions de Botnia, et les deux autres sociétés M-Real et Metsäliitto Cooperative, qui sont elles aussi finnoises, détiennent 30% et 27%, respectivement.

Lorsque la restructuration sera complétée, UPM détiendra pratiquement la totalité des actions de l'usine de pâte à papier de Botnia implantée dans la localité uruguayenne de Fray Bentos, et celle de Forestal Oriental, chargée des plantations d'eucalyptus, dont le groupe investisseur uruguayen Otegui garde une participation minimale.

«Cela veut dire que Metsäliitto concentrera ses activités en Finlande, où Botnia possède quatre usines de pâte à papier, pour avoir le contrôle direct des exploitations, dans lesquelles la participation d'UPM sera réduite», a expliqué le dirigeant finnois. «En échange, UPM se focalisera sur l'Uruguay, où la propriété de Botnia nous sera cédée».

Il faut rappeler que l'usine de pâte à papier de Botnia est située aux alentours de la ville uruguayenne de Fray Bentos, à quelques 380 kilomètres de Montevideo, presque en face de la localité argentine de Gualeguaychú, où un groupe (de plus en plus réduit, certes) de défenseurs de l'environnement bloque depuis deux ans le pont binational pour protester contre la construction de cette usine.

Le conflit est arrivé à des limites presque inimaginables, en raison notamment de l'appui – retiré par la suite - donné à la contestation par les gouvernements national et provincial. On est même allé jusqu'à demander la démolition de l'usine auprès de la Cour internationale de justice de La Haie, sans aucune base scientifique qui justifie, apparemment, l'accusation de pollution.

Refus

La demande a été catégoriquement rejetée par cette Cour, justement en raison de l'absence de preuves sur les éventuels dommages qui seraient provoquées par Botnia, mais elle a accordé un délai à l' Argentine pour présenter des preuves supplémentaires, au cas où elle pourrait les réunir. Ce délai expire prochainement, si bien que l'annonce faite par les sociétés finnoises, si proche de la décision définitive de la Cour de La Haie, ne semble pas le fruit du hasard.

Ronald Beare, directeur général de Botnia Uruguay, a souligné que « l'activité de la société ne sera pas modifiée, il s'agit des mêmes actionnaires, ce n'est que le

pourcentage de participation qui change », mais que « le plan de négoce de la société et ses activités se poursuivent comme avant ».

Korpeinen a signalé, à l'égard d'UPM, que « voilà plus de deux décennies qu'elle est présente en Uruguay dans les affaires forestières. C'est pour cela que l'achat de la totalité des actions de Botnia fait pour nous partie de cette logique qui nous permettra de continuer à grandir dans nos opérations dans ce pays ».

UPM est l'un des producteurs forestiers les plus importants du monde ; il développe ses activités dans 14 pays; en 2008 la société a enregistré un chiffre d'affaires de 9.500 millions d'euros et elle produit 70% du papier consommé en Europe. La restructuration du paquet actionnaire du groupe implique pour UPM l'augmentation de sa dette nette, avec des intérêts pour 400 millions d'euros, outre le versement de 90 millions d'euros. Pourtant, selon un communiqué diffusé par UPM, ces chiffres ne vont pas affecter de manière négative la société, on prévoit que la transaction aura des « répercussions positives » sur l'état de résultats d'UPM de l'exercice 2010

Agences Reuters et EFE